Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Où fait-il bon se baigner en Europe ?

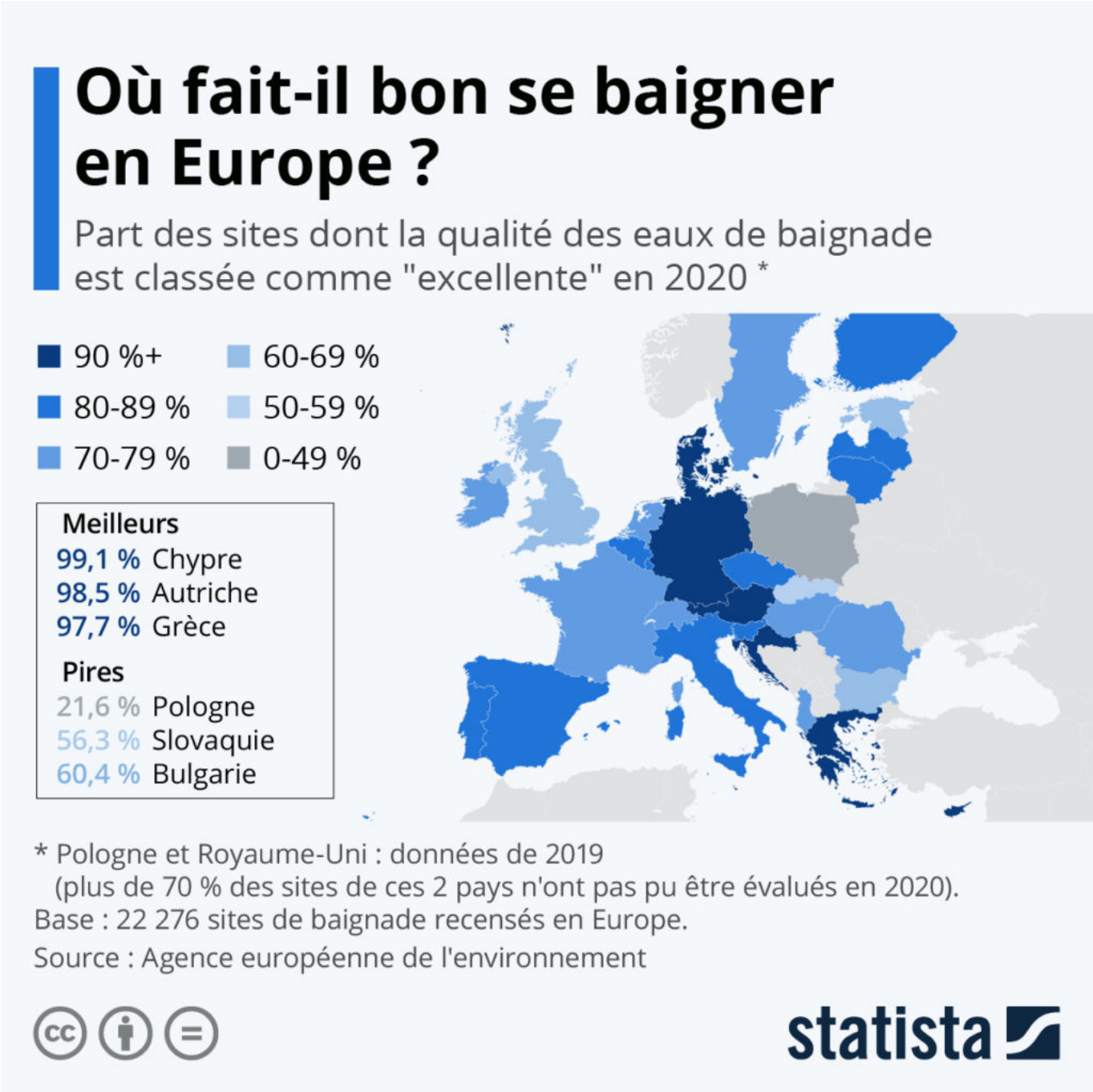

L'été est là et les vacances approchent à grand pas. La baignade est une activité de loisir extrêmement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

populaire durant la période estivale. Chaque année, l'Agence européenne pour l'environnement publie son évaluation de la qualité sanitaire et environnementale des eaux de baignade dans les pays européens.

En France, environ 78 % des sites présentent une qualité des eaux de baignade jugée « excellente » en 2020, soit un score correct bien que légèrement inférieur à la moyenne européenne (83 %). Près de 18 % des sites restants présentent une qualité au minimum « suffisante » et 2 % des sites étaient classés « mauvais ». Dans les pays voisins, la proportion de sites de qualité « excellente » varie de 66 % au Royaume-Uni (données de 2019) à 89 % en Espagne et en Italie.

Bien que le résultat semble particulièrement mauvais pour la Pologne, il est important de noter qu'un grand nombre de sites de baignade n'ont pas pu être évalué ces dernières années dans le pays (manque d'échantillons), d'où l'obtention d'une part relativement faible de sites de qualité « excellente ».

De Tristant Gaudiaut pour Statista

Isle-sur-la-Sorgue : arrivée des beaux jours, la Sorgue n'est pas un espace de baignade

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Depuis 2007, un arrêté municipal adopté par la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue interdit les activités de baignade (natation, sauts, plongeons) sur tous les bras de la Sorgue, y compris en cas de fortes chaleurs. Les trous, les failles et l'eau à 13°C toute l'année sont autant de facteurs de noyade et d'hydrocution pour les usagers.

Printemps oblige, la Sorgue, source emblématique classée Natura 2000, devient un lieu très prisé des flâneurs à la recherche de fraîcheur et de dépaysement. Dans le but de préserver cet espace naturel, ô combien ressourçant pour beaucoup d'amoureux de la nature, le site est soumis à certaines règles d'utilisation destinées à assurer une cohabitation entre ses usagers (pêcheurs, canoës, kayaks, sports de pagaie, 'Négo Chin', etc.).

La municipale rappelle que la Sorgue ne doit en aucun cas être assimilée à un espace de rafraîchissement et de baignade. Par ailleurs, eu égard à son écoulement sur certaines propriétés privées, il est essentiel de prévenir tous comportements inappropriés ou inciviques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Navigation et activité aquatique

La navigation est formellement interdite sur la totalité du réseau des Sorgues, par arrêté préfectoral, du 16 octobre au 14 mai. A noter, la navigation des engins à moteur de tout type est proscrite toute l'année. Les canoës-kayaks (hors licenciés) sont autorisés à naviguer sur la Sorgue uniquement du 15 mai au 15 octobre 2021, de 9h30 à 18h (le jeudi, de 9h30 jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil). Ils sont cependant interdits de navigation certains weekends, précisés par arrêté préfectoral. Les sports de pagaie de loisirs font l'office d'une restriction supplémentaire puisqu'ils sont prohibés du 1er juillet au 31 août 2021.

En dehors de la période d'interdiction de navigation, les détenteurs d'une licence individuelle et clubs de canoës-kayaks ont l'autorisation de naviguer, toute l'année et sans restriction horaire, pour s'entrainer sur les bases d'entrainement identifiées dans l'arrêté préfectoral.

Il est également interdit d'entrer dans la Sorgue du 16 octobre au 3e samedi de mai exclu. Cette règle stricte vise à protéger, des piétinements, les lieux de reproduction des truites et des ombres communs afin de sauvegarder les alevins qui passent plusieurs semaines à l'intérieur des graviers. Cette année, ce n'est qu'à partir du 15 mai que la pêche dite « les pieds dans l'eau » sera donc permise.

Plus d'informations sur https://www.islesurlasorgue.fr/.

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !